



24^{me} ANNÉE - 1892

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE FÉCAMP

Sous le patronage de M. le Ministre de la Marine
et du Yacht-Club de France

PROGRAMME DES COURSES

DES

Dimanche 14 Août, à 2 heures, et Lundi 15 Août 1892, à 1 heure

Président d'honneur :

M. A. LE BORGNE, Maire

Présidents honoraires :

MM. V. FRANQUE, A. CHANCEREL, A. BELLET

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président : M. H. CHÉDRU

Vice-Présidents : MM. DABAN, commissaire de marine, et Simon DUHAMEL

Secrétaire : M. CONSTANTIN ; *Trésorier :* M. Adolphe HANDISYDE ; *Médecin :* M. VALOIS

COMMISSION NAUTIQUE

MM. FRIBOULET, RENAULT, VICTOR EUDIER, LE BAILLIF

COMMISSION D'ORGANISATION

MM. C. DUBOSC, R. DUGLÉ, Emile GILLES, Ernest LEMÉTAIS

CAPITAINES DE LA SOCIÉTÉ

MM. François SAVALLE, LETANNEUR et TOTAIN

FÉCAMP. — IMPRIMERIE DE L. DURAND ET FILS

PREMIÈRE JOURNÉE

Dimanche 14 Août

PREMIÈRE COURSE

BATEAUX DE PLAISANCE

A voiles, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations.

Jaugés suivant le Règlement du Yacht-Club de France.
Allégeance du Yacht-Club de France. — Règlement de 1886

Parcours : environ 10 milles marins

(DÉPART VOLANT) DEUX SÉRIES ET UN SEUL DÉPART

1^{re} Série. — Yachts au-dessus de 10 tonneaux

- 1^{er} Prix, Une **Jumelle-Marine** et..... F. 200
offerte par le Yacht-Club de France.
- 2^e — Une Médaille en Vermeil offerte par le Yacht-Club de France et..... » 50
soutenue par la Ville de Fécamp.
- 3^e — Une Médaille en Vermeil, offerte par M. Rouland, sénateur, et.... » 25
soutenue par le Conseil Général.

2^e Série. — Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux.

- 1^{er} Prix, **Bronze d'art, Jeanne d'Arc**, offert par M. Siegfried, député, et..... F. 150
- 2^e — Médaille en Vermeil, offerte par M. A. Le Grand, Conseiller Général, et... » 50
- 3^e — Médaille en Bronze et..... » 25
offerte par le Conseil Général.

PRIX D'HONNEUR

Au premier arrivant de tous les Yachts

Un Objet d'Art de la Manufacture de Sèvres, offert par M. le Ministre des Beaux-Arts à la Société des Régates de Fécamp.

DEUXIÈME COURSE

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

Parcours : environ 5 milles marins

3 Tonneaux et au-dessous

Allégeance du Yacht-Club de France. Règlement de 1886 (Départ volant)

- 1^{er} Prix, Médaille en Argent et..... F. 100
offerte par le Yacht-Club de France.
- 2^e — Une Médaille en Bronze, soutenue par la Société des Régates et..... » 50
offerte par la Ville de Fécamp.
- 3^e — Une Médaille en bronze, soutenue par la Société des Régates et..... » 25
offerte par le Conseil Général.

Il n'est perçu aucun droit d'entrée pour les Bateaux. — Tout engagement devra contenir le nom du Propriétaire, celui du Patron et la jauge du bateau, s'ajoute le certificat dressé et signé par le Président du Conseil maritime du Yacht-Club de France; il devra être contracté l'avant-veille du jour des régates, avant 4 heures après midi, chez M. M. BENAULT, Courtier Maritime à Fécamp. — Tout engagement sera rigoureusement refusé, passé l'échéance indiquée. — Un prix pour 3 concurrents. — Le Comité des Régates juge, en dernier ressort et sans appel, toute question relative aux Régates, sauf pour les courses des bateaux de plaisance par le seul fait de leur inscription, les Concurrents déclarent accepter sa juridiction et renoncer à celle des Tribunaux. — Tout engagement de yacht doit contenir une promesse formelle de n'avoir recours à la juridiction des Tribunaux pour aucune contestation pouvant résulter des divers incidents de la Course.

Les réclamations seront reçues au Casino, par le Jury, dans le délai de une heure après la fin de chaque course. Elles ne seront examinées par le Conseil Maritime du Yacht-Club de France, qu'autant qu'elles seront présentées conformément aux Articles 55, 56 et 57 du Règlement.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. CONSTANTIN, Secrétaire de la Société, et demander le Règlement des Courses.

Vu et approuvé:

Le Président du Yacht-Club de France,

Le Vice-Amiral **AMET.**

TROISIÈME COURSE

BATEAUX PILOTES

De tous Ports de France

Allégeance adoptée pour les Bateaux de Vaisance
Jauge de Douane — Départ volant

- 1^{er} Prix, Une **Longue-Vue**, offerte par le Ministre de la Marine et..... F. 150
offerte par la Chambre de Commerce.
- 2^e — offert par M. le Baron Piérard, député. » 50
- 3^e — offert par le Conseil général..... » 25

QUATRIÈME COURSE

BATEAUX DE PÊCHE (1^{re} Série)

De Fécamp, pontés

Au Chronomètre, sans compensation de temps

- 1^{er} Prix, Un **Baromètre**, offert par M. le Ministre de la Marine et..... F. 100
offerte par M. Edgard Le Clerc.
- 2^e — offert par M. le Baron Piérard, député. » 50
- 3^e — offert par M. le Général Robert..... » 50
- 4^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 20

CINQUIÈME COURSE

BATEAUX DE PÊCHE (2^e Série)

De Fécamp, Yport et Etretat

Au Chronomètre, sans compensation de temps

- 1^{er} Prix, Médaille en Vermeil, offerte par M. Delaunay, conseiller général et..... F. 50
offerts par le Conseil Général.
- 2^e — offert par le Conseil général..... » 30
- 3^e — offert par le Conseil général..... » 20

SIXIÈME COURSE

CANOTS DE PÊCHE NON PONTÉS (3^e Série)

De Fécamp, Yport, Etretat

- 1^{er} Prix, Médaille en Vermeil, offerte par M. Waddington, député et..... F. 50
offerts par M. Nuns, sénateur.
- 2^e — offert par le Conseil Général..... » 30
- 3^e — offert par le Conseil Général..... » 20

SEPTIÈME COURSE

CANOTS DE PÊCHE NON PONTÉS

De Fécamp

- 1^{er} Prix, Médaille en Argent, offerte par M. Lardin de Musset, sénateur et... F. 50
offerts par M. Delaunay, conseiller général.
- 2^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 30
- 3^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 20

HUITIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (1^{re} Série)

- 1^{er} Prix, Médaille en Vermeil, offerte par M. Hendlé, préfet et..... F. 100
offerte par M. Paul-Casimir Périer.
- 2^e — Médaille en Bronze, offerte par la Société des Régates et..... » 50
offerte par M. Delaunay, conseiller général.

NEUVIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (2^e Série)

- 1^{er} Prix, Médaille en Vermeil, offerte par M. A. Le Borgne et..... F. 100
offerte par M. le Baron Piérard, député.
- 2^e — Médaille en Bronze, offerte par la Société des Régates et..... » 50
offerte par le Conseil général.

DIXIÈME COURSE

CANOTS A LA GODILLE

Autres que les CANOTS des Bateaux de plaisance et d'Amateur, montés par des mâtures au-dessus de 16 ans.

Minimum de longueur: 3 m. 50; de largeur: 1 m. 20

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

ONZIÈME COURSE

PÉRISSEIRES non pontées, ni couvertes

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

DOUZIÈME COURSE

DORIS DE SERVICE

Montés par 3 hommes dont 2 nageant en couple et 1 aviron de queue

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
70 fr. — 30 fr. — 20 fr. et 15 fr.

TREIZIÈME COURSE

Courses d'ensemble entre toutes les embarcations du quartier maritime de Fécamp ayant cours, à l'exception de celles qui auront remporté les premiers prix.

- 1^{er} Prix, offert par M. A. Le Borgne, maire... F. 50
- 2^e — offert par M. Delaunay, conseiller général. » 30
- 3^e — — M. Delaunay, — » 20

QUATORZIÈME COURSE

COURSE EN BAQUET

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

QUINZIÈME COURSE

COURSE A LA NAGE

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

SEIZIÈME COURSE

COURSE AU BEAUPRÉ

- 4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp:
20 fr. — 15 fr. — 10 fr. et 5 fr.

DEUXIÈME JOURNÉE

Lundi 15 Août

CROISIÈRE DE FÉCAMP A ÉTRETAT ET RETOUR A FÉCAMP

Parcours : environ 15 milles marins

Départ volant.

BATEAUX DE PLAISANCE A VOILES, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations

Allégeance du Yacht-Club de France. — Règlement de 1886

1^{re} Série. — Yachts au-dessus de 10 Tonneaux

- 1^{er} Prix, Un **Plateau d'argent** et..... F. 150
offerte par le Yacht-Club de France.
- 2^e — Une Médaille d'Argent et..... » 50
offerte par le Yacht-Club de France.
- 3^e — Une Médaille de Bronze, offerte par le Yacht-Club de France.

2^e Série. — Yachts au-dessus de 3 Tonneaux et n'excédant pas 10 Tonneaux

- 1^{er} Prix, Une Médaille d'Or et..... F. 100
offerte par le Yacht-Club de France.
- 2^e — Une Médaille de Bronze, offerte par le Yacht-Club de France.
- 3^e — Une Médaille de Bronze, offerte par la Société des Régates.

Le Président du Comité d'Administration,

M. CRÉDÉ.

Le Maire, Président d'Honneur,

A. LE BORGNE.